

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.

Nom :

Prénom :

Affectation :

à
Madame/Monsieur l'IEN de la circonscription de

Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose « à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer »

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du **jeudi 1^{er} février 2024** à partir de 8 heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre « est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil » (article L133-5).

Le __ / __ / 2024

Signature